

Augmenter la participation et l'engagement des parents dans l'éducation publique

CONVERSATION DU LEADERSHIP



Résumé

Cette conversation sur le leadership examine des stratégies pratiques visant à renforcer l'engagement des familles, en mettant l'accent sur les rôles et responsabilités distincts des directeurs d'éducation, surintendants, conseillers scolaires, directeurs d'école, éducateurs et membres du personnel dans la création de partenariats significatifs avec les familles au sein de leurs communautés.

Cette conversation souligne l'importance des approches systémiques et stratégiques pour engager les familles, en s'appuyant sur des pratiques fondées sur des preuves provenant de districts de l'Ontario et sur des recherches actuelles. Au cœur de cette discussion se trouve la reconnaissance de la responsabilité partagée entre le personnel, les familles et les conseils scolaires dans la construction d'un écosystème éducatif où chaque élève a les outils nécessaires pour réussir.

Introduction

Le succès de tout système éducatif repose non seulement sur la qualité de l'enseignement, mais aussi sur la solidité du partenariat entre les écoles, le conseil d'administration et les communautés scolaires, ainsi que les familles. La recherche souligne de façon constante l'impact profond de la participation active des familles sur la réussite scolaire, le développement social et le bien-être général des élèves. Cependant, cette participation ne se fait pas dans le vide. Elle nécessite des efforts délibérés et soutenus de la part de la direction de l'éducation, des directions d'école, des surintendantes et des surintendants, des membres du personnel, des conseils, des partenaires communautaires, des communautés confessionnelles et des décideurs politiques afin de créer des environnements qui favorisent, soutiennent et renforcent une collaboration significative entre les familles et les écoles.

En tant que membres du Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE), les directions de l'éducation jouent un rôle unique et essentiel dans la définition de la vision et des conditions de l'engagement familial. En collaboration avec les conseillers et les conseillères de conseil, directions d'école et directions adjointes d'école, les surintendantes et les surintendants, les enseignantes et les enseignants et les membres du personnel, la direction de l'éducation établit des pratiques, des politiques et une culture qui permettent aux familles de devenir des partenaires dans l'apprentissage de leurs enfants dans les écoles anglophones, francophones, publiques et catholiques. Cet objectif est un engagement collectif à l'échelle du conseil qui nécessite la priorisation, le respect de toutes les familles, l'harmonisation des ressources, l'apprentissage professionnel et une communication continue afin de créer des écoles plus accueillantes et plus accessibles pour toutes les familles.

« Le succès de tout système éducatif repose [...] sur la solidité du partenariat entre les écoles, la commission scolaire et les familles. »

Établir des relations solides entre les communautés

Communautés autochtones, métisses et inuites

L'établissement de relations avec les communautés autochtones, des Premières Nations, métisses et inuites de l'Ontario nécessite un engagement en faveur du respect, de la collaboration et de la compréhension culturelle. Comme l'ont souligné des leaders et des chercheurs autochtones, tels que la Dre Marie Battiste, le processus commence par la reconnaissance des répercussions historiques et actuelles du colonialisme et par la suppression des obstacles systémiques auxquels sont confrontés les élèves des Premières Nations, Métis, Inuits et Autochtones. Des relations significatives reposent sur la reconnaissance de la souveraineté des Premières Nations, des Métis, des Inuits et des peuples autochtones, sur le respect des connaissances traditionnelles et sur la garantie qu'ils sont au cœur des processus décisionnels qui touchent l'éducation de leurs enfants (Battiste, 2013).

Les directions de l'éducation et les cadres supérieurs peuvent donner l'exemple de partenariats fondés sur la confiance mutuelle, l'humilité et des objectifs communs, en reconnaissant que les pensionnats indiens au Canada ont créé un climat de méfiance et un traumatisme intergénérationnel chez les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les peuples autochtones. La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) appelle à des

efforts soutenus en matière d'éducation, soulignant la nécessité d'intégrer les modes de connaissance et les perspectives autochtones dans les programmes scolaires, de soutenir le développement des langues autochtones et de fournir des ressources adaptées à la culture et tenant compte des traumatismes (Appels à l'action de la CVR, 2015).

[La Stratégie en matière d'éducation autochtone de l'Ontario](#), élaborée par le ministère de l'Éducation, reflète cet engagement en promouvant des pratiques pédagogiques adaptées à la culture, en impliquant les aînés et les gardiens du savoir autochtones dans les milieux éducatifs et en favorisant une meilleure compréhension entre les Premières Nations, les Métis, les Inuits, les peuples autochtones et les communautés non autochtones.

En fin de compte, l'appel à l'action n° 10 nous rappelle que le soutien à la réussite des élèves autochtones n'est pas seulement une responsabilité de l'école, mais un engagement commun avec les familles et les communautés. Un véritable engagement commence par une écoute attentive, une action humble et la co-construction de systèmes éducatifs qui reflètent les voix et les valeurs autochtones.

Établir des relations solides entre les communautés

Les familles dans les écoles de langue française et les écoles catholiques de langue anglaise et française

L'engagement des familles dans les écoles francophones et les écoles catholiques de langue anglaise et française de l'Ontario est essentiel à la réussite des élèves. Dans les écoles francophones, il consiste à préserver et à célébrer la langue et la culture françaises, ce qui nécessite une collaboration étroite entre les familles, les enseignantes et les enseignants, les administrateurs et la communauté afin de répondre aux besoins particuliers des élèves francophones. Les familles sont encouragées à participer activement à la vie scolaire en contribuant aux événements culturels, en se joignant aux comités de parents et en soutenant l'apprentissage de la langue à la maison. Dans les écoles catholiques, l'engagement des familles est tout aussi important pour renforcer les valeurs et les croyances catholiques dans l'éducation. Ces écoles visent à créer une communauté éducative où les familles, en tant que premiers éducateurs, travaillent en collaboration avec les membres du personnel pour promouvoir le développement scolaire et spirituel. Les écoles catholiques organisent régulièrement des célébrations liturgiques et des activités communautaires religieuses afin de renforcer les liens entre l'école, la famille, l'église et la foi.

Communautés défavorisées

Pour aider les familles défavorisées à s'impliquer dans le parcours scolaire de leurs enfants, il faut déployer des efforts délibérés afin de combler les lacunes en matière d'accès, de communication et de confiance. Il faut également réévaluer les définitions et les conceptualisations étroites de la participation des parents à l'éducation, qui nient les contributions importantes des familles à la croissance et au développement de leurs enfants à l'extérieur de l'école.

Les programmes de sensibilisation communautaires et les partenariats avec les organisations locales sont essentiels pour mettre les familles en contact avec les ressources et les possibilités offertes par l'école. Ces efforts complètent le travail continu des membres du personnel et des conseils scolaires qui consiste à établir des relations significatives en reconnaissant et en valorisant les perspectives et la richesse culturelle des familles (Yosso, 2005). Ils contribuent également à garantir que la voix des familles est prise en compte de manière significative dans les processus décisionnels, conformément aux politiques et aux règlements du ministère de l'Éducation et aux directives administratives du conseil.

De nombreuses familles défavorisées, en particulier celles issues de communautés à faible revenu, racialisées et/ou nouvellement arrivées, ou

Établir des relations solides entre les communautés

celles ayant des besoins en matière d'éducation spécialisée, rencontrent des obstacles. Ces obstacles peuvent être liés à la langue, aux différences culturelles, aux espaces et/ou aux plateformes virtuelles, à l'accessibilité limitée et aux horaires qui limitent leur capacité à s'engager dans le système scolaire au niveau du conseil et/ou de l'école. En instaurant un climat de confiance et en offrant un soutien adapté, les écoles peuvent donner aux familles défavorisées les moyens de devenir des partenaires actifs dans l'éducation de leurs enfants, ce qui contribuera en fin de compte à améliorer les résultats scolaires.

Une implication significative de la famille est un pilier essentiel du bien-être et de la réussite des élèves.

Transparence, confiance et communication

Il est essentiel de maintenir des voies de communication ouvertes et permanentes. Cela implique une communication régulière et claire entre l'école et les familles, ainsi que la possibilité pour les parents de donner leur avis et de faire part de leurs commentaires.

Équité et inclusion

Toutes les familles, quels que soient leur origine, leur statut socio-économique, leur langue ou leur handicap, ont droit à un accès équitable à l'information et aux possibilités de participation. La lutte contre les cas de discrimination est un aspect essentiel de la création d'un environnement sûr pour les élèves et les familles. L'accès des familles ayant des handicaps et/ou des enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux nécessitera des membres du personnel qui sont à l'écoute de ses besoins et qui examinent de manière proactive les conditions nécessaires pour qu'elles puissent participer pleinement à l'éducation de leurs enfants, aux initiatives du conseil et aux comités. Il est essentiel de respecter la dignité des aidants pour établir des relations réciproques.

Établir la confiance et les relations

La confiance et les relations positives sont fondamentales. Les écoles doivent donner la priorité à l'établissement de relations solides avec les familles grâce à une communication ouverte, une écoute active et des gestes respectueux et d'appréciation.

Fonds de connaissances et richesse culturelle

Les concepts de fonds de connaissances (Moll et al., 1992) et de richesse culturelle communautaire (Yosso, 2005) remettent en question les visions déficitaires des familles, en particulier celles issues de divers milieux ethniques, culturels et linguistiques. Les fonds de connaissances désignent l'ensemble des connaissances et des compétences accumulées au fil de l'histoire et développées culturellement, qui sont essentielles au fonctionnement et au bien-être des familles ou des communautés, tandis que la richesse culturelle communautaire élargit ce cadre pour inclure le capital aspirationnel, navigationnel, social, linguistique, familial et résistant que l'on trouve dans les communautés de couleur. Ces cadres sont essentiels pour repenser l'engagement familial, car ils déplacent l'attention de ce qui manque aux familles vers ce qu'elles apportent. Lorsque les systèmes scolaires adoptent ces principes, ils affirment que les familles contribuent de manière significative et utile à l'apprentissage des élèves par leurs pratiques quotidiennes, leurs relations et leurs connaissances culturelles, souvent en dehors du temps scolaire. Il est essentiel de reconnaître et de s'appuyer sur ces atouts pour créer des partenariats authentiques, inclusifs et respectueux entre les familles et l'école.

Approche centrée sur la famille

Reconnaissant les rôles et les forces diversifiés des familles, les écoles doivent s'efforcer d'établir de véritables partenariats qui respectent et valorisent les points de vue des familles.

Principes clés d'une implication efficace de la famille

Les recherches démontrent systématiquement qu'il existe une forte corrélation entre l'engagement actif des familles et l'amélioration des résultats scolaires.

Mettre en place les conditions d'un engagement significatif au niveau du conseil

Outre les principes décrits précédemment, les conditions suivantes sont également nécessaires pour promouvoir un engagement authentique et significatif.

Prise de décision fondée sur des données probantes

Utiliser les données pour surveiller l'efficacité des stratégies d'engagement et apporter des ajustements éclairés.

Intégration de la technologie

Utiliser efficacement la technologie pour faciliter la communication et l'engagement tout en garantissant un accès équitable à toutes les familles.

Formation professionnelle

Offrir une formation continue aux éducateurs et aux membres du personnel du conseil sur les stratégies modernes et équitables d'engagement des familles. Envisager une formation coanimée par les membres du personnel et les familles.

Allocation des ressources

Allouer des ressources suffisantes pour soutenir les initiatives d'engagement familial, telles que le financement des services de traduction, de la technologie et du temps des membres du personnel.

Partenariats communautaires

Collaborer avec les organisations communautaires afin de tirer parti des ressources et du soutien disponibles pour les familles.

Défis à surmonter

Il est important de reconnaître que certaines familles peuvent être confrontées à des difficultés systémiques et personnelles pour participer à l'éducation de leurs enfants.

- Les familles peuvent être confrontées à des contraintes de temps en raison d'engagements concurrents, de multiples emplois ou d'autres responsabilités, ce qui rend difficile leur participation active, en particulier pendant la journée scolaire/de travail avec les écoles et le conseil.
- Le manque de ressources, telles que les moyens de transport, la traduction, l'accès limité à des technologies appropriées, à des plateformes ou à Internet, peut également entraver la participation aux événements scolaires ou l'accès à l'information.
- Les familles qui ont eu des expériences négatives avec le système éducatif dans le passé, par exemple en se sentant ignorées ou irrespectées, peuvent être réticentes à s'engager auprès des écoles.
- Une connaissance limitée des politiques, des directives administratives, des procédures et des ressources disponibles dans les écoles peut réduire encore davantage leur implication et éroder la confiance.
- La culture et les directives d'une école peuvent favoriser ou entraver l'engagement des familles.

- Des défis historiques et systémiques, tels que les pensionnats, ont souvent empêché l'établissement de relations significatives et réciproques avec les familles autochtones dans le cadre d'initiatives au niveau des conseils et des écoles.
- Les disparités en matière d'opportunités et de résultats scolaires peuvent contribuer à la marginalisation des familles défavorisées et/ou marginalisées.
- Les difficultés à maintenir des coordonnées exactes et à jour pour les parents/tuteurs/aidants auront un impact considérable sur les efforts visant à les atteindre.

Malgré ces obstacles, chaque conseil scolaire de l'Ontario offre des exemples d'implication bienveillante, respectueuse et significative des parents/tuteurs/aidants dont nous pouvons tous tirer des enseignements.

« [...]chaque conseil scolaire de l'Ontario offre des exemples d'implication bienveillante, respectueuse et significative des parents/tuteurs/aidants dont nous pouvons tous tirer des enseignements. »

Pratiques au niveau du conseil pour renforcer l'engagement des familles

La recherche et la pratique ont mis en évidence des stratégies et des approches permettant d'améliorer l'engagement familial au-delà du milieu scolaire. Les stratégies et approches suivantes sont issues de décennies de recherche (Moll, Yosso, Pena, Epstein, Freize).

Reconnaître et célébrer les différentes formes d'engagement

L'engagement familial ne se présente pas toujours sous la même forme, et c'est normal. Les directions de l'éducation peuvent mener un changement culturel et favoriser une nouvelle compréhension en célébrant les nombreuses façons dont les familles contribuent à l'apprentissage des élèves, qu'il s'agisse de raconter des histoires, d'offrir des soins, de faire du bénévolat dans la communauté ou d'offrir un mentorat confessionnel. Reconnaître publiquement ces formes d'engagement, par le biais de bulletins d'information, d'assemblées ou de rapports du conseil scolaire, valide le rôle des familles et élargit la définition de la participation significative. Il s'agit notamment d'aller au-delà des activités scolaires pour valoriser la manière dont les familles soutiennent le développement à la maison, dans la communauté et à travers la culture. Intégrer des cadres tels que les fonds de connaissances (Moll et al., 1992) et la richesse culturelle communautaire (Yosso, 2005) dans les pratiques du conseil d'administration et la formation professionnelle.

Renforcer les partenariats avec les organisations communautaires auxquelles les familles font confiance

De nombreuses familles s'engagent plus facilement par l'intermédiaire de centres communautaires, d'organisations culturelles, de groupes religieux et de services d'installation. Les conseils scolaires peuvent s'associer à ces intermédiaires de confiance pour établir des liens, proposer des programmes conjoints et co-organiser des forums qui touchent les familles là où elles se trouvent. Cette approche communautaire de l'engagement reflète une vision plus holistique du soutien apporté aux élèves.

Inclure les élèves comme ponts et agents de l'engagement familial

Les élèves jouent souvent un rôle important de lien entre l'école et la maison, en particulier dans les familles multilingues ou interculturelles. En invitant les élèves à co-animer des conférences, à concevoir des projets entre l'école et la famille ou à traduire les initiatives scolaires dans un langage accessible aux parents, les écoles affirment l'identité et l'autonomie des élèves. Les directions de l'éducation peuvent soutenir cette démarche en encourageant les écoles à intégrer la voix des élèves dans leurs stratégies d'engagement, en particulier dans les niveaux intermédiaires et secondaires où les modèles traditionnels ont tendance à décliner.

Pratiques au niveau du conseil pour renforcer l'engagement des familles

Co-créer des pratiques d'engagement avec les familles, et non pour elles

Impliquez les familles, en particulier celles issues de groupes historiquement marginalisés, dans la conception des stratégies d'engagement. Utilisez des processus participatifs tels que les cercles d'écoute, la cartographie communautaire et les ateliers de réflexion sur la conception pour faire émerger les besoins et les atouts réels. Cherchez à comprendre et à intégrer, le cas échéant, les protocoles culturels et le leadership communautaire des Premières Nations, des Métis, des Inuits, des Autochtones, des nouveaux arrivants et des communautés racialisées.

Investir dans un apprentissage professionnel axé sur la sensibilité culturelle et la lutte contre le racisme

Dotez les éducatrices et les éducateurs, les chefs d'établissement et les membres du personnel des connaissances et des outils nécessaires pour établir une relation de confiance malgré les différences. La formation continue intégrée au travail doit inclure des perspectives critiques et aborder les obstacles systémiques à l'engagement. Renforcer la capacité à reconnaître et à réagir aux formes d'exclusion manifestes et subtiles.

Établir la confiance grâce à une communication transparente et une responsabilité relationnelle

Passez d'une communication transactionnelle vers un dialogue bilatéral et relationnel. Offrez des formes de sensibilisation diverses , multilingues et culturellement pertinentes qui respectent le temps des familles, l'accès à la technologie et les styles de communication.. Veillez à ce que les interactions soient respectueuses et recueillir en permanence les commentaires des familles sur leurs expériences.

Créer des mesures qui reflètent des relations authentiques et respectueuses et qui sont centrées sur l'élève

Passez de la simple comptabilisation des présences lors des événements à la mesure de la profondeur, de la diversité et de la confiance au sein des relations entre les familles et l'école. Utilisez des données qualitatives et quantitatives, telles que des entretiens avec les familles, des études de cas, des enquêtes et des évaluations menées par la communauté, pour favoriser l'amélioration continue. Liez les résultats de l'engagement au bien-être, au sentiment d'appartenance et à la réussite des élèves, en les décomposant par identité.

Pratiques au niveau du conseil pour renforcer l'engagement des familles

Soutenir le changement grâce à des structures de leadership, des politiques et la responsabilisation

Établissez des rôles ou des équipes de leadership dédiés à guider et surveiller les stratégies inclusives d'engagement familial dans l'ensemble du système. Intégrez des stratégies d'engagement dans le plan stratégique, les politiques et les plans d'action en matière d'équité. Rendez compte publiquement des progrès réalisés et veillez à ce que l'engagement soit une priorité commune, non pas un élément supplémentaire, mais un élément central de la manière dont le système appuient les élèves et les communautés.

« Lorsque les familles sont considérées comme des partenaires égaux dans l'éducation, une force puissante pour la réussite des élèves se libère. Une force ancrée dans la confiance, la richesse culturelle et la responsabilité partagée de l'apprentissage. »

Conclusion

Repenser l'engagement familial comme une responsabilité collective

En conclusion, une vérité se dégage au-dessus de toutes les autres : l'engagement familial n'est pas un programme, un événement ou une liste de tâches à accomplir. C'est une relation. Et comme toutes les relations significatives, elle doit être fondée sur la confiance, le respect mutuel et la reconnaissance que les familles ne sont pas des récipiendaires passifs des connaissances scolaires, mais des contributeurs actifs à la réussite des élèves, souvent d'une manière invisible pour les écoles, mais profondément influente dans la vie des enfants. Pendant trop longtemps, les conseils scolaires ont demandé aux familles de s'adapter aux rythmes, aux attentes et à la culture des écoles. Cela a involontairement exclu et marginalisé les familles dont les modes de connaître, de soutenir et de contribuer ne correspondent pas aux modèles traditionnels d'engagement. Il est temps d'inverser cette tendance. Il est temps que nous nous adaptons aux familles, et non l'inverse. Cela nécessite que les directions de l'éducation, les cadres supérieurs, les membres du personnel et autres organisations fassent des progrès significatifs afin de forger une compréhension plus large et plus inclusive de l'engagement familial, qui ne nécessite pas une présence physique à l'école pour être

considéré comme une contribution à l'éducation de son ou ses enfants. Il s'agit d'une culture qui reconnaît les ressources de connaissances et la richesse culturelle que les familles apportent : la ou les langues parlées à la maison, les histoires racontées, les compétences enseignées, la résilience, la foi et les valeurs transmises, ainsi que les rêves transmis d'une génération à l'autre. Ces éléments ne sont pas accessoires à l'apprentissage ; ils sont essentiels à la réussite et au bien-être des élèves.

Il est temps d'élargir la définition de l'engagement familial afin d'inclure diverses formes d'investissement dans le développement d'un enfant qui se manifestent en dehors des établissements scolaires. Les conseils scolaires doivent investir dans des pratiques qui respectent les expériences vécues par les familles, en particulier celles qui ont été historiquement défavorisées ou exclues. Changeons le discours : les familles ne sont plus des aides du système, mais des coéducateurs et des co-constructeurs d'environnements d'apprentissage académiquement et personnellement enrichissants bienveillants et équitables.

Pour approfondir la réflexion

1. Quelle est votre définition actuelle de l'engagement familial, dans votre pratique et dans vos politiques ?
2. Quelles voix et quelles formes d'engagement ont été valorisées dans votre conseil au fil du temps, et lesquelles ont été négligées, ignorées ou mal comprises ?
3. Comment savoir si vos stratégies actuelles d'engagement familial reflètent un modèle unique ou si elles respectent la diversité des communautés que vous desservez ?
4. Comment vous assurez-vous que l'engagement familial inclut non seulement les familles autochtones, de couleur, nouvellement arrivées, les familles d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs spéciaux, et autres familles historiquement marginalisées, mais qu'il est également codirigé par celles-ci ?
5. Quelles sont les hypothèses formulées dans le conseil au sujet des familles qui ne participent pas aux événements scolaires, et quelles formes alternatives de soutien et de défense des droits pourriez-vous négliger ou sous-estimer ? Quelles mesures prenez-vous pour remédier à toute hypothèse erronée ?
6. Comment supprimez-vous délibérément les obstacles (tels que la langue, les horaires, le transport, l'accès à la technologie et les rapports de force) qui empêchent une participation significative et authentique ?
7. De quelle manière passez-vous d'une communication transactionnelle (par exemple, des rappels et des annonces) à un dialogue relationnel qui renforce la confiance et favorise la collaboration ?

Pour approfondir la réflexion

8. Équipez-vous les membres du personnel à tous les niveaux, des enseignantes et des enseignants jusqu'aux membres du personnel au bureau central, des formations professionnelles et des outils nécessaires pour engager les familles de manière respectueuse et réactive ?
9. Comment utilisez-vous les données, non seulement pour suivre l'assiduité ou le respect des directives, mais aussi pour comprendre la qualité des relations entre les familles et l'école et éclairer l'amélioration systémique ?
10. Quelles structures existent dans votre conseil pour garantir que les familles ne sont pas seulement consultées, mais qu'elles participent de manière significative aux processus décisionnels qui concernent leurs enfants ?
11. Comment savoir si les familles sont considérées comme des co-éducatrices et des contributrices de la richesse culturelle et des fonds de connaissances, ou si vous leur demandez toujours de s'adapter aux définitions de l'engagement de votre conseil ?

Références

- Pushor, D., & Amendt, T. (2018). Leading an examination of beliefs and assumptions about parents. *School Leadership & Management*, 38(2), 202–221.
- [Guide sur l'engagement parental à l'intention des parents en Ontario](#)
- American Psychological Association. (2019). The Importance of Parent Involvement in Children's Education.
- Auerbach, S. (2007). From Moral Supporters to Struggling Advocates: Reconceptualizing Parent Roles in Education Through the Experience of Working-Class Families of Color. *Urban Education*, 42(3), 250-283.
- Battiste, M. (2013) Decolonizing Education: Nourishing the Spirit. University of British Columbia.
- Epstein, J. L., et al. (2002). School, Family, and Community Partnerships: Your Handbook for Action.
- [Family Engagement in Schools: Common Barriers to Identify and 6 Effective Strategies for Success](#) (Parent Square)
- National PTA. (2023). The Importance of Family Engagement.
- [Stratégie de l'Ontario en matière d'éducation autochtone](#). Gouvernement de l'Ontario.
- [Comité de participation des parents](#) (Loi sur l'éducation)
- Peña, D. C. (2000). Parent Involvement: Influencing Factors and Implications. *The Journal of Educational Research*, 94(1), 42–54.
- Moll, L. C., Amanti, C., Neff, D., & González, N. (1992). Funds of knowledge for teaching: Using a qualitative approach to connect homes and classrooms. *Theory into Practice*, 31(2), 132–141.
- [Comité consultatif sur l'éducation spécialisée](#) (loi sur l'éducation)
- Stephanie Frieze. [First Nations Parental Involvement in Education](#). *Journal of Graduate Studies in Education*, Volume 6, Issue 2, 2014.
- [Appels à l'action pour la vérité et la réconciliation au Canada](#)
- Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones - [UNDRIP](#)
- Yosso, T. J. (2005). Whose culture has capital? A critical race theory discussion of community cultural wealth. *Race Ethnicity and Education*, 8(1), 69–91.



COUNCIL OF ONTARIO
DIRECTORS OF EDUCATION CONSEIL ONTARIEN DES
DIRECTIONS DE L'ÉDUCATION

1123 Glenasheton Drive
Oakville, ON L6H 5M1
www.ontariodirectors.ca